

Peut-on encore entretenir une Police régionale ?

POSTULAT au nom des VERTS

12.03.2018/Raymond Carrard

De sombres perspectives se profilant pour nos finances communales, il est temps de se demander si notre ville peut encore se permettre d'entretenir une police régionale qui lui coûte très cher, comme on le constatera en prenant connaissance du tableau annexé. Ce tableau compare ce que paient pour leur sécurité 5 villes dotées d'une police régionale (Nyon, Pully, Yverdon, Renens, Montreux) et une ville, Gland, ayant fait appel à la Gendarmerie cantonale.

Des écarts parfois importants entre villes dotées d'une police régionale. Ex. : Nyon et Montreux

En 2016, pour la sécurité des Nyonnais, notre ville (avec la PNR qui couvrait 26'117 habitants) a payé Frs 272.- par habitant, soit 80.- de plus que Montreux (avec Police Riviera, la plus grande des polices, qui couvrait 79'759 habitants). Mais la facture pour Nyon aurait pu se monter à environ Frs 330.-, soit 40% de plus qu'à Montreux, si notre ville n'avait pas bénéficié d'une rétrocession exceptionnelle de la part de la PNR (1.2 million), rétrocession obtenue par un encaissement massif d'amendes (voir tableau).

Pour 2018, il ne faut certainement pas escompter une rétrocession, la PNR ayant budgété une légère baisse de recettes des amendes et une forte augmentation de ses charges. La comparaison des budgets des 2 villes montre qu'en 2018 Nyon va vraisemblablement payer au moins Frs 100.- de plus par habitant que Montreux pour une sécurité similaire. Ces 100 frs, cela équivaldra à un surplus de charges de 2.2 mios dans nos comptes (avec une population estimée à 22'000 habitants).

L'écart de loin le plus significatif apparaît dans la comparaison avec Gland

La plus grande commune vaudoise sécurisée par la gendarmerie a payé en 2016 Frs 96.- par habitant, montant incluant le service communal de police qui gère la police administrative et le parcage (y compris les amendes d'ordre qui y sont liées et qui entrent dans la compétence des agents de sécurité publique (ASP) engagés par la ville).

La facture à Gland augmentera à peine en 2018, car les prestations de la gendarmerie sont facturées, comme pour les 256 autres communes délégatrices, dans la limite de 2 points d'impôt, conformément à la loi sur l'organisation policière. Pour 2018, la comparaison des budgets avec Nyon montre que notre ville paiera environ Frs 230.- par habitant de plus que Gland...

Pourquoi la sécurité assurée par la PNR coûte-t-elle si chère à la Ville de Nyon ?

Il faudrait une expertise pour répondre objectivement à cette question. A noter que le coût élevé d'entretenir une police régionale préoccupe aussi d'autres communes rattachées à d'autres polices régionales (Tolochenaz, Orbe, Aigle, etc). Dans tous les cas, il nous paraît justifié de rouvrir le débat sur le choix qui a été fait de développer notre propre police, choix, il est vrai, conforté par une majorité de Nyonnais (60.4%) opposés en 2009 à une police unique pour le canton.

On ne se doutait pas à l'époque du lourd impact financier pour la ville qu'impliquerait ce choix, comme l'a récemment rappelé la COFIN (rapport sur le budget 2018). En 2013, la COFIN notait dans son rapport sur le budget 2014 que « *le passage à l'association intercommunale de police ne générera pas forcément de charges supplémentaires pour la ville de Nyon* ». Le montant mis au budget 2014 s'élevait à CHF 5'936'000.-, il est budgété pour 2018 à hauteur de CHF 8'157'860.-...

Quant à imaginer que d'autres communes voisines se décident à rejoindre la PNR, ce qui allègerait la facture pour Nyon, il ne faut pas se leurrer, compte tenu de ce qu'il leur en coûterait.

Nous ne sommes pas encore arrivés à un stade irréversible

La PNR ne sera accréditée qu'une fois réalisé l'Hôtel de Police à Champ-Colin, actuellement au stade des appels d'offres et dont le coût est estimé à hauteur de 8-10 millions, supporté à 83.8% par Nyon (ce qui ne serait pas le cas avec la gendarmerie).

COMPARAISON DES COÛTS DE LA POLICE DANS 6 VILLES VAUDOISES

Bases de calcul pour permettre la comparaison avec Nyon :

- 1.-Le calcul du coût de la police pour la Ville de Nyon se réfère à ce qui apparaît dans le compte 600 des cptes et budgets de la commune. De ce fait, la signalisation routière n'entre pas dans la calculation, ni non plus les charges et recettes (taxes, émoluments,...) liés au stationnement. Ces domaines sont gérés par TEM à Nyon. Pour permettre la comparaison avec Nyon, ces éléments ont été écartés dans le calcul du coût de la police des autres villes. Par contre, toutes les amendes, encaissées à Nyon par la PNR, quelle que soit leur nature, figurent dans la calculation relative aux autres villes.
- 2.-En ce qui concerne les participations au coût de la réforme policière et les 2 points d'impôt basculés aux communes, les chiffres proviennent directement des documents « décomptes finaux » et « acomptes » fournis par le canton.
- 3.-La présentation des comptes et budgets de communes et polices étant presque systématiquement différente, il se peut que les montants indiqués sous « autres charges » et « autres revenus » ne soient pas absolument exacts.

	NYON		PULLY		YVERDON		RENENS		MONTREUX		GLAND	
	Cptes 2016	Budget 2018	Cptes 2016	Budget 2018	Cptes 2016	Budget 2018	Cptes 2016	Budget 2018	Cptes 2016	Budget 2018	Cptes 2016	Budget 2018
Habitants 31.12	20'047	22'000	17'979	19'300	29'570	30'200	20'323	20'600	26'402	26'800	12'829	13'200
	SCRIS	estimé	SCRIS	estimé	SCRIS	estimé	SCRIS	estimé	SCRIS	estimé	SCRIS	estimé
facture police	6'400'505	8'157'860	6'433'606	7'000'000	9'002'406	10'088'900	4'832'159	6'094'718	6'490'387	7'504'360	9'911'98	9'911'98
autres charges	84'982	43'000	1'021	1'500	16'180'940	17'857'150	32'289	57'300	81'251	90'000	953'976	974'800
réforme policière	167'9108	1'776'117	1'609'585	1'743'239	1'036'135	1'053'577	678'146	689'561	1'504'744	1'530'074	692'873	704'536
Total charges	81'645'955	9'976'977	8'044'212	8'744'739	26'219'481	28'999'627	5'542'594	6'841'579	8'076'382	9'124'434	2'638'047	2'670'534
bascule 2 pts impôt	2'663'283	2'663'283	2'684'521	2'684'521	1'501'478	1'501'478	963'163	963'163	2'137'897	2'137'897	991'198	991'198
autres revenus	46'264	28'000	40'675	63'000	15'774'556	18'001'260			868'748	856'675	418'772	381'000
Total revenus	27'095'47	2'691'283	27'251'96	27'475'21	17'276'034	19'502'738	963'163	963'163	3'006'645	2'994'572	1'409'970	1'372'198
charges nettes	5'455'048	7'285'694	5'319'016	5'997'218	8'943'447	9'496'889	4'579'431	5'878'416	5'069'737	6'129'862	1'228'077	1'298'336
coût net par hab.	272	331	296	338	302	314	225	285	192	229	96	98
Montant des amendes en 2016 dans le canton selon le quotidien 24 HEURES du 12 février 2018												
	Police Nyon Région	Police Est Lausannois	Police Nord Vaudois	Police Ouest Lausannois	Police Riviera	Gendarmerie cantonale						
31.12.2016	26'117 hab.	26'292 hab.	41'564 hab.	72'929 hab.	79'759 hab.	318'978 hab.						
produit des amendes	3.3 mios	1.5 mios	2.79 mios	5.18 mios	5.26 mios	Pas de données						
produit par hab.	126	57	67	71	66							

En demandant le renvoi à une commission, l'intention est d'inviter les partis à se prononcer sur l'intérêt pour notre ville de revoir son engagement en faveur d'une police régionale. Si l'intérêt est manifeste, il s'agira qu'une expertise externe nous éclaire impartialement sur les coûts que nous assumons aujourd'hui et sur la différence constatée avec d'autres villes, notamment Montreux et Gland. Elle devra parallèlement nous éclairer sur les coûts à assumer en ralliant la gendarmerie cantonale et en devant reconstituer un service municipal de police pour les tâches non couvertes par la gendarmerie.